

## DIRECTEUR DE PLONGEE – PLONGEUR NIVEAU 5

---

Acceptation, le  
Par le Président de la CTR BPL, Pascal Yan

### *Destinataires*

*Clubs*  
*Secrétaire de la CTR*

---

### **1 OBJET DU DOCUMENT**

Ce document a pour objet de décrire la procédure à suivre pour devenir P5.

### **2 DOCUMENT DE REFERENCE INTERNE**

Manuel du Moniteur : brevets et qualifications / niveau 5

- ✓ Conditions de candidature
- ✓ Contexte d'application
- ✓ Conditions de délivrance

### **3 DOCUMENT DE REFERENCE EXTERNE**

Arrêté du 22 juin 1998 modifié 2000

### **4 PROCEDURE ADMINISTRATIVE A SUIVRE**

Attestation vierge à commander sur la boutique en ligne de la FFESSM : [www.ffessm.fr](http://www.ffessm.fr)

Une fois renseignée, un exemplaire sera conservé par le titulaire, un par le club et le dernier expédié au secrétariat de la CTR : 39 rue de la Villeneuve 56100 Lorient

La CTR enregistre le P5 dans sa base de données et adresse au club un « **accusé de réception** » à conserver précieusement et une attestation d'enregistrement à remettre au nouveau directeur de plongée. (annexes)

La personne n'a ses prérogatives de P5 qu'à réception de l'accusé de réception de la CTR.

Les listes des P5 sont mises à jour sur le site de la CTR : [www.ctrbpl.org](http://www.ctrbpl.org) tous les deux ou trois mois.

*Commission Technique Régionale  
Bretagne & Pays de la Loire  
39 Rue de la Villeneuve  
56100 Lorient  
Tél : 02.97.37.51.51  
[Yvonnick.Le-Peutrec@wanadoo.fr](mailto:Yvonnick.Le-Peutrec@wanadoo.fr)  
[Http://www.ctrblp.org](http://www.ctrblp.org)*

**ANNEXE**

*Lorient, le 00/00/0000*

**ATTESTATION D'ENREGISTREMENT**

*La qualification de plongeur Niveau 5 (directeur de plongée) délivrée à «**Nom**» «**Prénom**» licencié(e) au club «N\_club» en date du 00/00/0000 par «Prénommonit» «Nommonit» a été enregistrée par la Commission Technique Bretagne & Pays de la Loire sous le numéro «N\_enregist» le 00/00/0000.*

*Le Secrétaire de la Commission Technique  
Bretagne & Pays de la Loire*

**Commission Technique Régionale  
Bretagne & Pays de la Loire**  
39 rue de la Villeneuve  
56100 Lorient  
Tel 02.97.37.51.51  
Yvonnick.Le-Peutrec@wanadoo.fr  
[Http://www.ctrblp.org](http://www.ctrblp.org)

Lorient, le 00/00/0000

Madame, Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver la ou les attestations d'enregistrement de qualification de plongeur Niv.5 (Directeur de Plongée) délivré(es) par votre club.

Je vous demande de remettre à l'intéressé(e) ce document qui certifie son enregistrement auprès de la Commission Technique Bretagne & Pays de la Loire.

Bien amicalement.

Le Secrétaire de la Commission Technique  
Bretagne & Pays de la Loire